



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2017

VALANT AVIS D'IMPÔT

IMPÔT SUR LES REVENUS de l'année 2016

Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

M FAURE PATRICK
OU MME FAURE HELENE
LE CLOS DE LA CANAL
205 CHEM DES PINS
83510 LORGUES

83112

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal :

Déclarant 1 : 01 84 996 104 307 C

Déclarant 2 : 15 65 690 110 418 C

N° d'accès en ligne :

voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence :

23 583

Référence de l'avis : 17 83 A415445 77

Adresse d'imposition au 01/01/2017 :

LE CLOS DE LA CANAL
205 CHEM DES PINS
83510 LORGUES

Numéro FIP : 830 97 40 3786947789 3 A

Numéro de rôle : 016 A

Date d'établissement : 26/07/2017

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0 €

Vos démarches

⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, déposer vos réclamations et **poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée**.

⇒ **Par courriel** : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

⇒ **Par téléphone** : Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)*.
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de votre espace particulier) :

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

- Sur le paiement de votre impôt :

TRESORERIE DE LORGUES

38 AVE DE TOULON - BP 116 83510 LORGUES

Tél : 04 94 39 00 40

- Sur le montant de votre impôt :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS DRAGUIGNAN - S.A.I.D. NARTUBY

95 TRAVERSE JACQUES BREL CS 20415 - 83008 DRAGUIGNAN CEDEX

Tél : 04 94 50 52 23

* (Service 0.06 € / min + prix appel)

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

Date de téléchargement : 25/06/2018

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2017

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
M	1								2.5

Dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr, vous trouverez l'ensemble des informations qui vous concernent personnellement.

Vous pourrez également effectuer vos démarches et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

Détail des revenus	Déclar. 1				Total
Total des salaires et assimilés ²	31769				
Déduction 10% ou frais réels.....	- 8187				
Salaires, pensions, rentes nets.....	23582				23582
Revenus perçus par le foyer fiscal					
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....				1	1
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷					
Revenu brut global					23583
CSG déductible.....					- 0
Revenu imposable					23583
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴					0
Impôt sur le revenu net avant corrections					0
Montant net de votre imposition.....					0
IMPOT NET					
Total de l'impôt sur le revenu net.....					0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.					
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES					
Revenu fiscal de référence ²⁵					23583
Informations indiquées pour mémoire					
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹					1